

<https://47.snuipp.fr/Salaires-le-choc-d-attractivite-n-aura-pas-lieu>



Salaires : le choc d'attractivité n'aura pas lieu !

- À suivre - Communiqués nationaux de la FSU -

Date de mise en ligne : mardi 24 janvier 2023

Dernière mise à jour : 24 janvier 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Les négociations sur les augmentations de rémunérations que le ministère persiste à appeler revalorisation ont commencé. Les chiffres confirment la tromperie de la promesse d'E. Macron : il n'y aurait pas une augmentation de 10 % pour tous les personnels sans contreparties. Et en tout état de cause ces 10 % n'auraient même pas suffi pour compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années.

Le ministère fait le choix de répartir la pénurie. Dans une des hypothèses, seul-es les professeur-es, CPE et PsyEN ayant jusqu'à 26 ans d'ancienneté seraient concerné-es par les mesures salariales. Les autres n'auraient rien !

Autrement dit, le ministère joue l'effet « jackpot Française des Jeux » : plus le gain affiché est important, moins il y a de chances de gagner !

Dans la deuxième hypothèse, tous les personnels seraient concernés mais à des hauteurs indignes du déclasserement salarial de nos professions pour bon nombre de collègues.

De plus, c'est à coup d'indemnités et non par une revalorisation de la grille indiciaire que le ministère prétend opérer une revalorisation « inédite » : en pleine mobilisation contre la réforme des retraites, ce choix est une véritable provocation !

Plus grave : les chiffres présentés confirment que le pacte et sa logique délétère du travailler plus pour gagner plus sont l'axe central du projet ministériel, au mépris de la crise que traverse l'Éducation nationale.

En effet, les mesures envisagées conduisent à un aplatissement de la carrière. Sans perspective d'augmentation de la rémunération de base, les collègues qui souhaiteraient légitimement être mieux rémunéré-es seraient contraint-es de passer par le pacte pour être mieux payé-es.

Autant de mesures qui vont accroître la charge de travail des personnels, déjà très lourde comme l'ont montré les enquêtes institutionnelles et qui vont aussi aggraver les inégalités femmes/hommes. Cela confirme aussi que le pacte est un outil de remise en cause de nos statuts.

Pour la FSU, ces propositions sont inacceptables. Elles sont la preuve de l'absolue nécessité d'un collectif budgétaire qui permettrait de dégager une enveloppe conséquente conjuguée à un plan pluriannuel pour un rattrapage des pertes et une revalorisation sans contreparties, de toutes et tous, début, milieu et fin de carrière.

Salaires, retraites, conditions de travail : la colère des personnels s'exprime fortement dans les mobilisations actuelles. Plus que jamais, la FSU appelle à amplifier le mouvement, en participant aux actions locales de cette semaine et en faisant de la grève du 31 janvier une journée encore plus massive que celle du 19 janvier.

Les Lilas le 24 janvier 2023